



**Projet d'établissement
de l'école de musique Crescendo
2018-2023
Adopté par le CA de l'association
pour une durée de 5 ans**

Table des matières

Préambule	1
I - Etat des lieux	2
1- Administration	2
2- Personnel	2
3 - Effectifs	3
4 - Budget de la saison 2017-2018	3
5 - Recettes	3
6 - Partenaires structurels	3
7 - Lieux de production	4
8 - Manifestations organisées durant la saison 2017-2018	4
II - Les orientations de l'école	5
1 - Un enseignement individualisé	5
2 - La pratique collective au cœur de l'école	6
3 - Des manifestations publiques régulières	6
Conclusion :	7
Annexes	7

Crescendo - 1 bis rue Jean Giraudoux - 37110 Château-Renault -
Tel : 02 47 29 63 47 - ecoledemusiquecrescendo37110@gmail.com

www.ecoledemusiquecrescendo.com - <https://www.facebook.com/EcoleMusiqueCrescendo/>

Préambule

L'école de musique Crescendo, située à Château-Renault, a pour but de développer la pratique musicale à travers un enseignement musical et des activités de musique d'ensemble.

Ce projet d'établissement a pour but d'explicitier les orientations de l'école choisies par l'équipe pédagogique et le conseil d'administration de l'association.

I - Etat des lieux

1- Administration

- L'école de musique est administrée par des membres actifs bénévoles élus parmi les membres actifs lors de l'assemblée générale. Les décisions sont collégiales, les tâches de gestion sont réparties selon les compétences de chacun. Des représentants des professeurs sont systématiquement invités aux réunions du conseil d'administration afin d'être à leur écoute et de leur faciliter la mise en place des différents projets.

- L'école est dirigée par un directeur nommé par le conseil d'administration. Ce directeur est doté de missions artistiques, administratives et pédagogiques. Il travaille conjointement avec les professeurs de l'école afin d'assurer une gestion commune et ancrée sur les compétences multiples, de croiser les potentiels de personnalités musicales fortes sur le castelrenaudais, de retrouver la substance des deux écoles qui existaient autrefois dans celle issue de leur fusion.

2- Personnel

Le personnel de l'école est composé essentiellement de professeurs de musique diplômés.

Récapitulatif enseignants rentrée 2017

Discipline	NOM	Prénom	Effectifs élèves	VOLUME HORAIRE	Diplômes ou niveau d'étude
Piano	FERRANDON	Valérie	36	75 h15	DFE - Brevet d'enseignement
Guitare Solfège Orchestre Direction pédagogique	AZOUARD	Stéphane	22 21 12 4,5	66h40	DUMI
Guitare	SAULAY	Quentin	19	41h40	CFEM

Accordéon-Synthé Jardin musical	BROSSIER	Michèle	10 16	25h30	DNOP
Batterie	BOURGEOIS- ABOUT	Gabriel	9	20h	CA
Violon	KISYOV	Nikolay	3	5h	Diplôme étranger
Saxophone	LAULANET	Yves	3	7h20	DFE
Trompette	HERMANN	Jean-Marc	0		DFE
Flûte			0		
Chant	ARNOULT	Marine	12		Diplôme « Musicienne Interprète des Musiques Actuelles » de la FNEIJMA en chant. Diplôme « Formation professionnelle aux métiers des musiques actuelles » mention bien, à l'école ATLA (Paris), reconnue par l'Etat.

3 - Effectifs

A la rentrée de septembre 2017, Crescendo a assuré l'inscription de 105 enfants et 34 adultes, adhérents de l'association. 79% de ces adhérents résident sur une des communes de la Communauté de Commune de Château-Renault, 18% sur la commune de Château Renault. Parmi ces adhérents, on dénombre 14 familles dont au moins 2 membres sont élèves.

L'école s'appuie sur des enseignants implantés durablement qui fidélisent leurs élèves.

4 - Budget de la saison 2017-2018

DÉPENSES		RECETTES	
SALAIRES	35 485,51 €	COURS	60 606,60 €
URSSAF	28 894,00 €	SUBVENTIONS	13 980,00 €
LOYER	3 535,30 €	RECETTES EVÉNEMENTS	1 300,00 €
ORANGE	930,79 €	remboursement exceptionnel URSSAF	3 042,00 €
INSTRUMENTS	2 776,23 €	remboursement exceptionnel MALAKOFF	16 275,15 €
COMPTABLE	765,00 €	DIVERS	93,00 €
ASSURANCE	545,16 €	MJC	2 610,00 €
ALIMENTAIRE-MENAGE	278,16 €		
PETIT MATÉRIEL	260,20 €		
SACEM	233,32 €		
EVÉNEMENTS	586,73 €		

FRAIS BANCAIRES	66,66 €		
CRÉATION SITE	80,00 €		
BUREAU	346,96 €		
DIVERS	138,84 €		
TOTAL DEPENSES	74 922,86 €	TOTAL RECETTES	95 296,75 €

5 - Recettes

86% des recettes de l'école proviennent des participations des familles et des recettes des manifestations organisées.

Des subventions sont attribuées par les partenaires du territoire du fait de l'activité et du rayonnement de l'école sur le canton : la Communauté de Communes, le Conseil Départemental, la municipalité de Château-Renault.

6 - Partenaires structurels

Les principaux partenaires de l'association Crescendo sont :

- La mairie de Château-Renault
- La communauté de communes du Castelrenaudais
- La MJC, le Centre Social l'Elan Coluche

Ces partenariats nous permettent de bénéficier de locaux adaptés à la pratique d'instruments (locaux adaptés à l'accueil du public, petites salles insonorisées, salle de cours collectif, tables, chaises, photocopieur, salle de spectacles...).

En adéquation avec les politiques culturelles municipale intercommunale, l'association a pour ambition de diffuser la pratique musicale le plus largement possible sur le territoire en proposant des manifestations dans les différentes communes du territoire, en participant aux scènes ouvertes organisées par le centre social...

7 - Lieux de production

- Les locaux loués par l'école : 1 bis rue Jean Giraudoux, Château-Renault.
- La salle Stéphane Pitard pour les répétitions régulières de l'orchestre d'harmonie "Music'à Tous Vents".
- Les locaux de l'Elan Coluche, centre social, permettant de participer avant chaque vacances scolaires des concerts « scènes ouvertes ».
- Les espaces dédiés aux pratiques musicales lors des festivités comme la Fête de la Musique (Music'o Chato).
- Les locaux mis à disposition par les partenaires événementiels (La Tannerie, écoles, salle des fêtes ...).

8 - Manifestations organisées durant la saison 2017-2018

L'école donne une image dynamique, conviviale, très professionnelle à travers les différents événements organisés dans l'année :

- * Septembre : Participation au forum des associations.
- * Octobre : Audition d'élèves d'automne : Apéro concert/ scène ouverte à l'Elan Coluche.
- * Novembre : Participation de l'orchestre d'harmonie aux commémorations du 11 novembre
- * Décembre : Après-midi musical à Villedômer.
Animation musicale de l'orchestre Music à tous vents à l'école Mandela de Château-Renault.
Animation par le jardin musical lors de la fête de Noël de Château-Renault.
- * Février : Auditions d'élèves des vacances d'hiver.
- * Avril : Concert à Saunay autour des instruments à vents : quatuor de saxophones, orchestre Music'à tous vents et orchestre d'harmonie de Joué-lès-Tours.
- * Mai : Participation de l'orchestre d'harmonie aux commémorations du 8 mai.
Animation de l'orchestre Music'à tous vents pour l'association de jumelage Mülheim-Kärlich / Château-Renault.
Spectacle "Le chat Botté" de l'école Crescendo à la Tannerie.
Participation aux 24h en musique de Saint-Laurent en Gâtines.
- * Juin : Concert de l'orchestre Music'à tous vents avec la chorale Villa Domerii de Villedômer à Le Boulay.
Prestations des ateliers de musiques actuelles en ouverture de des Musico'Châto.
Audition des élèves et pique-nique de fin d'année à la Halle aux écorces à Château-Renault avec concert des professeurs

II - Les orientations de l'école

1 - Un enseignement individualisé

a. Principes

Qu'il soit individuel ou collectif, l'enseignement dispensé au sein de l'école de musique Crescendo a pour premier objectif l'épanouissement personnel. Il est proposé à toute personne désireuse de progresser dans sa pratique musicale, quel que soit son âge ou son expérience. Les enseignants, tous diplômés, sont à l'écoute des aspirations des élèves tant pour les styles musicaux (classique, jazz, folk, musiques actuelles) que pour le rythme d'apprentissage.

Selon ce principe, la maîtrise du solfège n'est pas exigée pour commencer une pratique instrumentale : les bases de solfège peuvent être enseignées pendant le cours d'instrument. Pour ceux qui souhaitent progresser plus rapidement et élargir leur

formation, l'école propose des cours de formation musicale pour enfant/ado/adulte de 45 minutes à 1h hebdomadaire dont les objectifs sont :

- Acquérir les bases du langage - Chorale associée au cours
- Former l'oreille
- Approfondir la culture musicale et sensibiliser aux différentes esthétiques (classique, jazz, rock, traditionnelle, électroniques...)
- Rendre les élèves créatifs et autonomes
- Maîtriser les outils nécessaires à la compréhension de l'écriture de la musique (intervalles, gammes, harmonie)

Les cours individuels d'instruments sont de 30 minutes hebdomadaires. Le travail porte sur la technique de l'instrument (son, musicalité...), le déchiffrage des partitions, découverte d'un répertoire riche et varié...

Pour respecter le rythme de chacun, les enseignants adaptent leurs exigences et leur proposition pédagogique au fil de l'année : ils mettent en œuvre une évaluation formative régulière, considérée comme préférable à une évaluation normative sous forme d'examens périodiques.

Cette approche pédagogique a prouvé son efficacité durant les 20 ans d'existence de l'école tant pour ceux qui ont souhaité par la suite intégrer un cursus diplômant dans un autre centre de formation que pour ceux qui ont une pratique amateur durable après leur formation au sein de Crescendo.

b. Axes de travail

L'école souhaite permettre l'accès à la pratique musicale au plus grand nombre mais le coût de l'inscription reste un obstacle majeur. Un travail a été entamé pour réduire la part à charge des familles :

- Amélioration de la gestion de l'association : utilisation du dispositif chèque emploi associatif pour mettre fin au recours à un cabinet comptable, respect des engagements pris vis à vis de nos partenaires afin de pérenniser l'obtention de subvention,
- Etude approfondie des coûts de chaque activité dispensée afin de proposer des tarifs calculés au plus justes et pérennisables, les subventions étant attribuées prioritairement aux jeunes et aux pratiques collectives,
- Proposition de cours collectifs (2 ou 3 élèves) pour les débutants dans les classes d'instruments à vent

L'école est confrontée à une difficulté d'adéquation entre les demandes d'inscription et la disponibilité de professeurs pour les instruments à vents :

- Des enseignants de flûte et de clarinette sont recherchés mais la situation géographique du territoire est un obstacle pour faire venir un enseignant pour un petit nombre d'élèves.
- Présentation d'instruments dans les écoles, participation des enseignants aux auditions et concerts ont pour but de faire connaître les classes d'instruments à vent. L'école a investi dans l'achat d'instruments qui pourront être prêtés aux débutants (saxophone, trombone).

2 - La pratique collective au cœur de l'école

a. Principes

Parce qu'elle est un facteur important de motivation et de progrès, les pratiques collectives sont vivement encouragées. Elle prend des formes diverses :

- Cours collectifs du jardin musical pour les enfants de 4 à 6 ans,
- Pratique du chant choral au sein des cours de formation musicale,
- Regroupement ponctuel de cours pour former des duos ou trios,
- Activités de pratiques collectives : ateliers de musiques actuels, orchestre « Music'à Tous Vents »...

Les activités de pratiques collectives regroupent des musiciens de formation au sein de l'école et des musiciens ayant une pratique instrumentale autonome.

Le but de ces ateliers est de développer le jeu en groupe par :

- l'élaboration d'un répertoire
- le travail de mise en place
- l'accompagnement
- l'arrangement

Ces ateliers donnent lieu à des représentations en public. Un enregistrement des morceaux peut être réalisé. Tous ces ensembles participent plusieurs fois dans l'année à la vie musicale de l'école et de la commune.

b. Axes de travail

Etoffer l'orchestre « Music'à Tous Vents » en l'ouvrant à d'autres instruments que les instruments à vents

Proposer à tous les élèves de s'investir dans des projets musicaux fédérateurs. Dans cet esprit, le spectacle « Le Chat Botté » a regroupé 120 élèves le vendredi 19 mai 2018 à la Tannerie.

3 - Des manifestations publiques régulières

a. Principe

Les enseignants proposent très régulièrement aux élèves qui le souhaitent de se produire en public. : auditions de classe, auditions et concerts de l'école, scènes ouvertes organisées par le Centre social Elan Coluche, animations dans les villes de la communauté de communes du castelrenaudais...

Ces prestations sont des sources de motivation et permettent de compléter la formation des musiciens en les confrontant à la scène. Elles participent également au rayonnement de l'école de musique en faisant connaître ses activités et à l'animation du territoire.

b. Axes de travail

Afin de toucher un public plus large, un travail a été entamé pour planifier plus en amont ces différents événements et améliorer la communication (site Internet, liste de diffusion, réseaux sociaux, contact avec la presse locale...)

L'organisation des événements est aussi un levier pour renforcer l'investissement des parents dans la vie de l'école.

Conclusion :

L'école de musique Crescendo réaffirme par ce projet d'établissement sa volonté de permettre à chacun de vivre et partager sa passion de la musique tout en participant au développement culturel du territoire. Lieu de formation et de rencontres, elle veut contribuer à l'épanouissement personnel des enfants comme aux adultes, quelque soit leur projet. Grâce à des partenariats avec d'autres structures, elle inscrit son action dans les politiques socio-culturelles du territoire.

Annexes

- grille tarifaire
- règlement intérieur